

MAIRIE de MONTAGNAC MONTPEZAT
Service urbanisme
04500 MONTAGNAC MONTPEZAT

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 004 124 22 00014
Déposé le : 19/07/2022
Dépôt affiché le : 19/07/2022
Demandeur : Madame MACE Elodie
Sur un terrain sis à : 8 VAUVERT à MONTAGNAC
MONTPEZAT (04500)
Références cadastrales : 124 131 A 489
Pour : murs de soutènement et extension de
pergola bioclimatique

Madame MACE Elodie
2700 route de Vence
RD2210
06640 ST JEANNET

**OBJET : CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

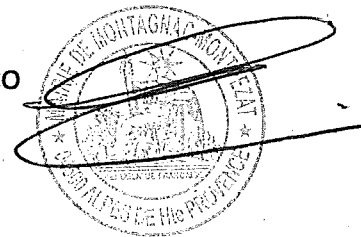
Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Madame MACE Elodie enregistrée le 19/07/2022 sous le numéro DP 004 124 22 00014 pour le projet ci-dessus référencé.

Votre déclaration préalable fait donc l'objet d'une **décision tacite de non-opposition en date du 20/09/2022.**

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A MONTAGNAC MONTPEZAT, le 30/09/2022

Le Maire,
François GRECO



INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.